

« Ce Comité est le Conservatoire de stéréophonie sacrée. Il étudie, vise, contrôle et estampille un répertoire strictement religieux avec l'autorisation des Ordinaires. Il peut donner dans les églises, pendant les offices, l'accompagnement des chants liturgiques, principalement grégoriens, convenablement enregistrés par des maîtrises spécialisées.

« Il a également créé des instruments liturgiques nommés « Te Deum » et construits pour les besoins spéciaux du clergé dans des conditions sévèrement contrôlées et réglementées.

« Notre Conservatoire a, enfin, invité les firmes d'édition phonographiques à réaliser un répertoire religieux plus liturgique et grégorien que polyphonique et théâtral.

« Malheureusement, cet appel n'a pas été, jusqu'ici, entendu. Aussi le Conservatoire de stéréophonie sacrée n'hésitera pas, s'il y est obligé, à enregistrer lui-même le répertoire liturgique qui est nécessaire aux besoins du culte pour l'enseignement et l'accompagnement des chants des fidèles.

« Si les éditeurs ne répondent pas aux demandes du clergé, le clergé se passera des éditeurs !... »

PAUL ALLARD.

---

## La Musique de chambre et le Disque

---

Le disque va peut-être sauver la musique de chambre qui se meurt.

La musique de chambre fut d'abord l'accompagnement, l'accessoire des divertissements princiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Issue de la « musique de table » ou de danse, on l'écoutait plus ou moins distraitement tout en soupant, en causant, en jouant aux cartes. Elle ressemblait un peu alors à notre musique de brasserie, au moins quant à son rôle. Songeons à la tâche « domestique » du brave Haydn chez les Esterhazy.

La musique de chambre devint avec Beethoven quelque chose de beaucoup plus sérieux. Elle prit une valeur, un intérêt en soi. C'était une suffisante occupation que de l'entendre, pour laquelle on négligeait tout le reste. Sorte de méditation ou d'raison musicale.

Le talent d'apprécier la musique de chambre, de la goûter comme il convenait, fut dès lors la pierre de touche des connaisseurs.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie s'en empara et en fit un de ses passe-temps les plus relevés. Des groupements d'amateurs se formèrent pour jouer les quatuors classiques. Des associations d'artistes aussi.

Ces quartettistes amateurs, on les a plaisantés. Le fait est qu'ils possédaient souvent plus de bonne volonté que de savoir-faire et qu'ils s'attaquaient témérairement à des difficultés bien au delà de leurs moyens. Pour ma part, je leur rends hommage. Car ce sont eux qui ont conservé, dans nos provinces si longtemps privées de concerts, le culte de la musique pure. On se réunissait autour d'eux pour les écouter, les soirs d'hiver, dévotement, et on saisissait tout de même quelque chose de la beauté des œuvres qu'ils écorchaient un peu, mais d'une foi si ardente.

Des quatuors d'artistes, nous en avons beaucoup à Paris entre 1890 et 1914 : une dizaine et plus. Et tous ces groupements donnaient de nombreuses séances, souvent une par semaine durant la saison. Tout le répertoire classique et moderne était passé en revue.

Voilà qui a maintenant à peu près disparu. Plus de quartettistes amateurs. De moins en moins de quatuors d'artistes. Plus du tout ou presque pas de séances de musique de chambre. Le public n'y viendrait guère.

D'où résulte cette lamentable situation ? De causes multiples. Signalons au moins une des plus importantes : nous aimons aujourd'hui la vie rapide, variée, intense, les sensations fortes, l'agitation, le bruit. La musique de chambre réclame le recueillement, la patience ; elle produit en nous des impressions qui valent moins par leur intensité que par leur profondeur ; elle use de moyens réduits et qui peuvent paraître monotones ; elle est le plus souvent discrète et confidentielle. La guerre nous a tellement secoués que nous ne sommes pas encore revenus au calme et à la méditation.

Mais, attention ! Le disque prépare ce retour. Le disque, en effet, — laissons de côté, s'il vous plaît, la musique de jazz à grand fracas — le disque s'écoute surtout en petit comité, dans le silence et quelquefois même dans la solitude. C'est le délassément de famille par excellence, quand ce n'est pas celui de l'isolé. Il nous ramène à la musique de chambre. *Il est par lui-même une sorte de musique de chambre, même lorsqu'il enregistre de l'orchestre.* On l'écoute volontiers dans des poses nonchalantes, au creux d'un moelleux divan, le corps inerte, l'oreille et la pensée en éveil, soucieux de ne pas laisser échapper la moindre nuance de l'expression musicale. On n'écoute pas la musique au concert comme chez soi devant le phonographe. On a des voisins, on regarde le chef d'orchestre. De mille manières, on est distrait. Jamais on n'écoute comme en présence du disque.

Cette tranquillité, cette concentration d'esprit, cette patiente curiosité nous mettent tout naturellement sur la voie d'accueillir plus particulièrement parmi les enregistrements divers, la vraie musique de chambre, celle qui n'emploie qu'un petit nombre d'instruments d'ordinaire peu bruyants. Le disque remplacera les Sociétés de quartettistes amateurs ou professionnels qui nous manquent.

Autrefois, le disque était peu fait pour jouer ce rôle. La musique de chambre, en effet, use surtout du piano, du violon, de l'alto, du violoncelle. Or, c'étaient là les instruments les plus rebelles à l'enregistrement phonographique. Le piano sonnait au micro comme du bois ou ferrailait comme une casserole, et le violon prenait le timbre d'une mauvaise flûte ou d'une pitoyable clarinette.

Mais on a fait des progrès. Les enregistrements de piano et de violon comptent aujourd'hui parmi les meilleurs.

Et puis l'« écriture » de la musique de chambre, et particulièrement celle du quatuor à cordes, est par excellence phonogénique. Peu d'instruments en jeu, et des instruments solistes. Une disposition des parties assez large, assez espacée, bien aérée. Voilà justement ce que réclame le micro pour transmettre à notre oreille des sonorités claires et des dessins mélodiques bien distincts. On peut seulement regretter que le violoncelle, dans le grave, ne « sorte » pas toujours suffisamment. Mais c'est à quoi on peut remédier en plaçant l'instrument à une distance convenablement choisie par rapport à l'organe récepteur.

La musique de chambre est sur le point de renaître grâce au disque.

Nous possédons déjà de très beaux enregistrements du *Trio à l'archiduc*, de la *Sonate à Kreutzer*, de la *Sonate* et du *Quintette* de Franck.

Dans le *Trio à l'Archiduc*, notamment Thibaud, Cortot, Casals se montrent merveilleux d'intelligence musicale : ils apportent à leur exécution presque trop d'intentions de détail. Ils dégagent du moins du premier morceau ce sentiment de joie sereine, de béatitude, de libération des liens de la matière, qu'il est si malaisé de rendre. Ils ne font pas du début du premier *Allegro* une sorte de marche pompeuse, lourde et pédante, — contresens, hélas ! trop fréquent. Ils n'oublient pas la parole significative de Schindler que Beethoven s'est gardé de contredire : « La première partie parle de bonheur, de caprice, d'enjouement... » Le mouvement de l'andante est pris par nos virtuoses peut-être un peu trop lent, mais le *Scherzo* et surtout le *Finale* sont un ravissement, d'autant plus que l'interprétation, admirable, est soutenue par un enregistrement qui sonne délicieusement.

Dans le *Quintette* de Franck, Cortot mène l'ensemble avec une ardeur, une passion, un feu, et, par endroits, une délicatesse de touche (écoutez l'introduction du premier mouvement !) vraiment incomparable. Le quatuor anglais qui lui donne la réplique fait preuve de toute la souplesse et la cohésion désirables.

Les mérites divers et toujours éminents des enregistrements de la *Sonate à Kreutzer*, par Thibaud et Cortot ou par Hubermann et Friedmann, donneraient lieu à d'instructives comparaisons. De même, un intéressant parallèle pourrait être établi entre les différents enregistrements de la *Sonate* de Franck. J'en laisse le soin — et le plaisir — aux amateurs de musique de chambre.

C'est peut-être dans le domaine des quatuors à cordes qu'on trouve pour le moment les satisfactions les moins complètes. Question d'interprétation plutôt que d'enregistrement. Attendons un effort de nos firmes françaises pour s'attacher les artistes désirables. Tout de même, je tiens à souligner la splendide réussite du Quatuor Lener de Buda-Pesth dans l'enregistrement d'un certain *Quatuor en fa* de Haydn qui est lui-même un pur délice. Chaque fois que je reprends ce disque, j'admire à nouveau les qualités des interprètes : souplesse, vivacité, esprit, charme. Le 1<sup>er</sup> violon possède un son exquis et un phrasé magistral. Et l'œuvre est de toute beauté, rapide, légère et pénétrante. Quatuor gai et tendre, sans note dramatique, du Haydn le plus fin.

Voilà un succès qui doit être renouvelé.

Il faut que l'on constitue un peu plus complètement et un peu plus parfaitement qu'elle ne l'est actuellement notre discothèque de musique de chambre.

Et j'entrevois, pour l'avenir, quand toute la musique ou à peu près sera mécaniquement transmise, deux arts opposés et complémentaires s'adaptant aux besoins respectifs de la clientèle de la T. S. F. et de celle du disque — le premier largement populaire, d'un abord facile, et d'un effet rapide par des moyens puissants — l'autre pour connaisseurs, raffiné, de moyens plus discrets, exigeant quelque effort, d'effet moins prompt, mais peut-être plus pénétrant. A la T. S. F. ira la foule. L'élite se réservera le disque.

Je risque ici une idée qui demanderait à être nuancée... Mais à chaque jour suffit sa peine.

PAUL LANDORMY.

---

### *Les Grands Vedettes du Disque*

---

## **ROGER BOURDIN**

---

*Si le dessein de présenter Roger Bourdin aux discophiles n'éclatait d'une vanité saugrenue, quelles difficultés sa réalisation ne susciterait-elle pas ! Comment choisir celui de ses multiples aspects qui rallie nos meilleures complaisances ? Ainsi qu'en un kaléidoscope de fantasmagorie, nous verrions le drôlatique Eloi faire la nique à l'ardent et douloureux Pelléas, et Henri de Valois, fuyant les neiges polonaises, convertir aux délices vénitiennes le cœur navré de joie de Lorenzo de Médici.*

*Car la variété serait la note dominante du talent de Roger Bourdin, si la sûreté — et ce mot est employé ici dans son acception la plus noble — n'était sa primordiale vertu. Sous les cordiales apparences de la fantaisie la plus libre, du plus capricieux agrément, les interprétations de Roger Bourdin sont d'une solidité marmoréenne. La flamme qui les anime reçoit la leçon de l'ordre et de la mesure. L'écrivain de « L'Âme et la Danse » verrait ici « le hasard absent » et nous dirait encore que nous ne trouvons pas en face du « contraire d'un rêve, mais bien d'un rêve que ferait la raison elle-même ». C'est que, dans une époque de vocations désordonnées et de formations hâtives, Roger Bourdin a eu la patience d'apprendre son métier.*

*Mais encore son métier lui aura-t-il appris la patience, car, engagé à l'Opéra-Comique après sa sortie du Conservatoire, et bien qu'il y eût pris avec bonheur possession de tous les rôles de son emploi, Roger Bourdin dut longuement attendre la création qui allait lui permettre de mettre en œuvre ses dons particulièrement savoureux de composition. Peut-être l'attendrait-il*